



L'Empreinte de l'Ours

S'Baere Blättel

Bulletin Municipal de la Commune de Baerenthal

Mairie de BAERENTHAL 1, rue Printemps d'Alsace 57230 BAERENTHAL

■ 03.87.06.62.30

mail : mairie.baerenthal@wanadoo.fr site internet : www.baerenthal.eu

Responsable de la publication : Christian Cropsal 1^{er} Adjoint en charge de la communication

Comité de rédaction : S. Weil, A. Kessler, C.Ringard, J. Charpentier, P. Brunner, M. Zugmeyer et A. Levavasseur

Horaires d'ouverture :

Mairie

Mardi et vendredi de 14 h à 19 h

Mercredi de 8 h à 12 h

ou sur rendez-vous

Le Maire reçoit en Mairie sur RDV
les vendredis de 17 h à 19 h

Bibliothèque Municipale

■ 03 87 06 26 48

biblio.baerenthal@orange.fr
Mardi de 16 h 30 h à 18 h

Agence Postale Communale

■ 03 87 96 50 41

Lundi, mercredi et jeudi
de 14 h à 16 h 30

Mardi et vendredi de 17 h à 19 h

Samedi des semaines impaires
de 9 h à 11 h

POMPIERS : 18

POLICE : 17

URGENCES

Centre de régulation médicale
Médigarde **0 820 33 20 20**

**Appeler le 15
en cas d'urgence**

Pharmacies de garde :

Composer le 3237 pour connaître
la pharmacie de garde

Médecin :

Clarisse CROPSAL

■ 03 87 06 53 34

Infirmière :

Cécile FERSTLER

■ 03 87 96 17 23

AMAPA :

L'antenne du Pays de Bitche est installée à
Sarreguemines :

■ 03 87 95 71 72

CLIC :

Antenne de Bitche :

■ 03 87 78 06 99

Mai 2021

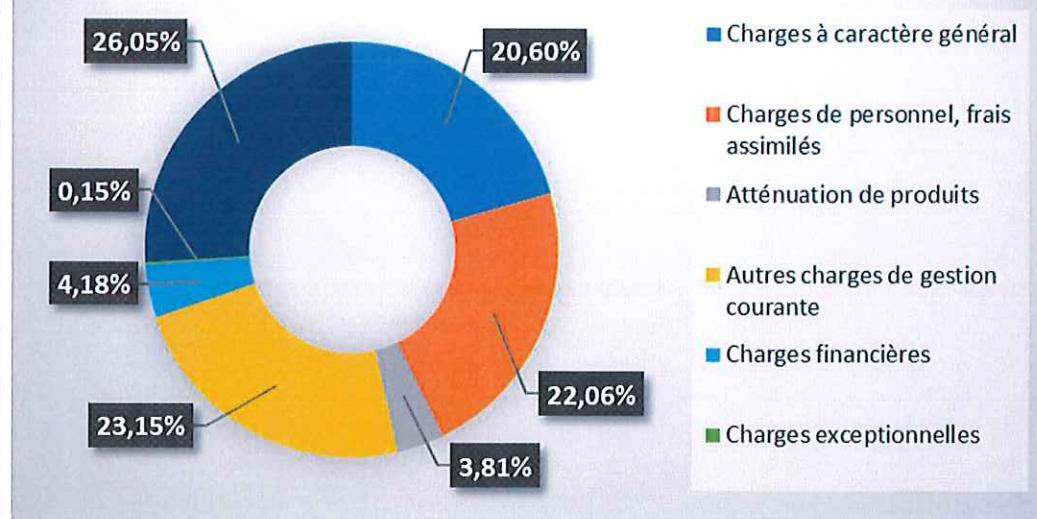
Budgets 2021

Service Général : le budget de fonctionnement s'équilibre à 841.640,74 € en dépenses et en recettes. Dans les dépenses, les charges de personnel représentent 185.708 € (22,06%), les intérêts des emprunts en cours pour 35.205€ (4,18%), les charges générales et de gestion courante s'élèvent à 368.246 € (43,75%). Les atténuations de produits pour 32.043 € (3,81%) sont liées à la réforme de la taxe d'habitation et minorent les recettes fiscales de la commune qui sont de 338.357 € (40,21%). En valeur absolue, elles sont globalement stables comparées à 2020. Toujours dans les recettes, les dotations et participations représentent 194.867 € (23,13%) et les produits des services et du domaine pour 82.017 € (9,74%) constituent l'essentiel des revenus. S'y ajoutent les produits de gestion courante (location des logements communaux et autres...) pour 22.500 € et des atténuations de charges pour 15.200 €.

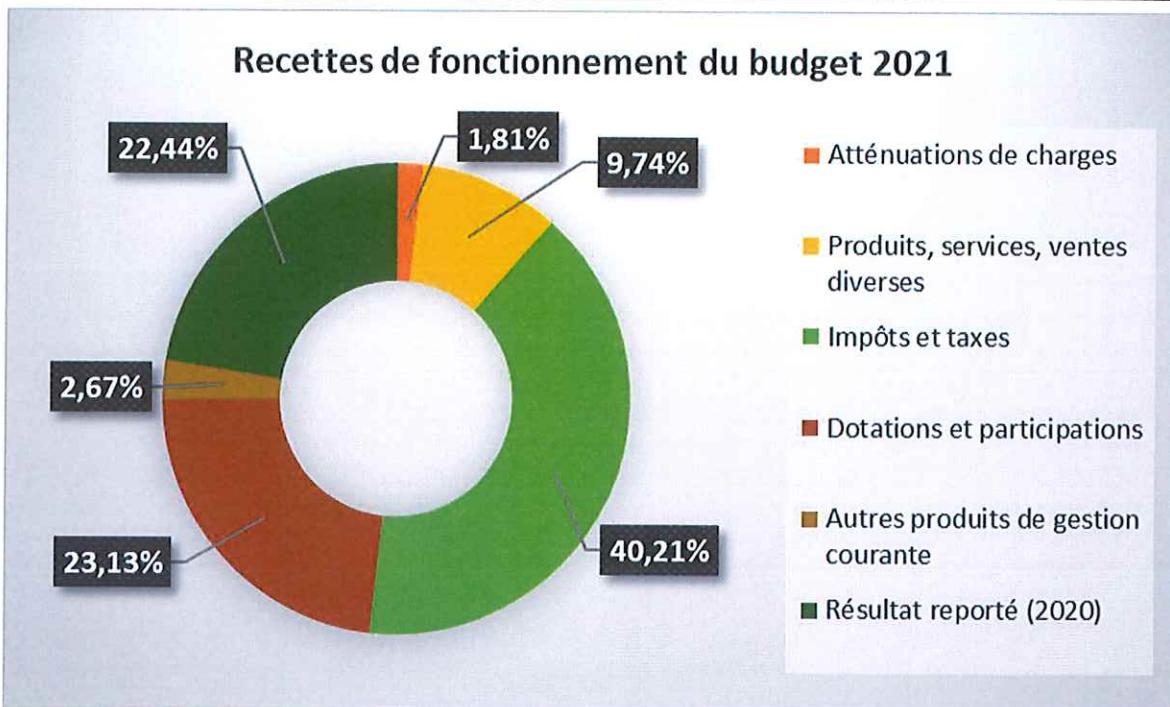
Le budget d'investissement s'équilibre à 755.879,83 €. En dehors des reports 2020 pour 129.640,28 €, le remboursement de la dette en capital y représente 179.694,00 €. Les opérations nouvelles, pour un montant total de 446.545,55 € sont liées à l'important projet de la réfection des ouvrages de l'étang du Schmalenthal et de la digue de Ramstein-Plage dont la réhabilitation et la mise en sécurité deviennent un réel enjeu pour les années à venir. L'extension du columbarium (33.000 €), la réhabilitation du chauffage au Foyer René Schmitt et à l'église (41.406 €), une première ligne de dépenses sur l'amélioration de l'éclairage public et quelques dépenses générales d'amélioration sur de l'immobilier existant composent les autres postes de ce budget 2021.

Pour les recettes d'investissement, 219.138,74 € proviennent du virement de l'excédent prévisionnel de fonctionnement en autofinancement, des restes à réaliser de l'année 2020 pour 138.882 €, des produits de cessions d'immobilisation sur des opérations restant à finaliser pour 296.428 € et des subventions acquises ou en cours d'instruction pour 64.601 €.

Dépenses de fonctionnement du budget 2021



Budgets 2021 (suite)



L'en-cours de la dette est au 1^{er} janvier 2021 de 877.268,66 € (932.803,31 € au 1^{er} janvier 2020) ce qui, ramené au nombre d'habitants, correspond à une dette d'un peu plus de 1.120 € par habitant. L'endettement de la commune continue de baisser au rythme d'environ 55.000 € par an.

Les dernières échéances prévues pour le remboursement des différents prêts sont positionnées en 2027, 2028, 2035 et 2036.

La dotation globale de fonctionnement est passée progressivement de 130.773 € en 2013 à 92.003 € en 2020. En 2021, elle restera pratiquement au même niveau. Par ailleurs, la perte de recettes liée à l'exonération des terrains classés Natura 2000 au profit de leur propriétaire (environ 15.000 €) ne sera pas plus compensée en 2021 qu'elle ne l'a été depuis 2018.

Malgré cela, le Conseil Municipal a décidé de maintenir une fois de plus en 2021 les taux de la fiscalité directe et plus particulièrement ceux de la taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties. La taxe d'habitation, dont les seules recettes communales concernent les résidences secondaires et les logements vacants n'impacte pratiquement plus les recettes de fonctionnement de la commune.

Camping : le budget de fonctionnement s'équilibre à 382.984 € en dépenses et en recettes. Le budget d'investissement est de 206.396,81 €. Nous avons tenu compte dans ce budget une nouvelle fois de l'impact de la crise sanitaire mais nous espérons que cet impact sera cette année moins lourd à porter. L'ouverture programmée en début mai de l'ensemble du site, une clientèle saisonnière fidèle et des touristes à la recherche d'une forme nouvelle de séjour, pourraient apporter une plus-value importante à notre camping bientôt cinquantenaire. Le budget d'investissement reste modeste mais inclut cependant la construction du nouvel abri de pêche et des toilettes ainsi que la réhabilitation et la sécurisation de certains équipements du camping.

Enfin, il est prévu l'installation d'un nouveau distributeur de ticket de pêche car l'âge a eu raison de celui qui est encore en place mais ne fonctionne pas, laissant aux gardes-pêche le soin de (bien) gérer les encaissements.

Enfin et évidemment que l'absence de gérance de la salle Ramstein-Plage, après quelques péripéties, pénalise partiellement la gestion du site mais la situation sanitaire actuelle nous permet de relativiser encore pour quelques semaines cette situation.

Budgets autres : le budget du lotissement du Verger reste ouvert mais sans mouvement en attendant une éventuelle réactivation.

Divers : Comme les années précédentes, les documents détaillés concernant les 3 budgets ci-dessus sont à la disposition des administrés pour consultation et copie (à leurs frais) aux heures d'ouverture de la mairie.

Vie pratique

UNION NATIONALE DES INVALIDES ET ACCIDENTES DU TRAVAIL
U.N.I.A.T.
Groupement de la Moselle

Siège à SARREGUEMINES - 21-23 rue Chamborand - Tél. 03 87 98 40 14

PERMANENCE

JEUDI le 6 MAI

BAERENTHAL
EN MAIRIE - Salle Goldenberg

de 14 H 15 à 14 H 45

Une réouverture en 4 étapes

Mai 2021						
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Juin 2021						
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

ÉTAPE 1 3 mai

- Couvre-feu maintenu
- Réouverture des collèges (demi-jauge pour les 4^e et 3^e)
- Levée des restrictions pour les déplacements inter-régionaux
- Statu quo pour les commerces
- Télétravail maintenu
- Réouverture des lycées (en demi-jauge)
- Fin de l'attestation de déplacement en journée

ÉTAPE 2 19 mai

- Couvre-feu décalé à 21 heures
- Réouverture* des commerces
- Réouverture* des musées, monuments, cinémas, théâtres, salles avec public assis**
- Réouverture des activités sportives de plein air et dans les lieux couverts (avec protocole)
- Télétravail maintenu
- Réouverture des terrasses (tables de 6 personnes maxi.)
- Rassemblements de plus de 10 personnes interdits
- Réouverture* des étab. sportifs de plein air et couverts pour les spectateurs**

ÉTAPE 3 9 juin

- Couvre-feu décalé à 23 heures
- Réouverture* des cafés et restos (tables de 6 personnes maxi.)
- Possibilité d'accueillir jusqu'à 5 000 pers. dans les lieux de culture et les étab. sportifs***
- Accueil des touristes étrangers avec pass sanitaire
- Assouplissement du télétravail
- Réouverture* des salons et foires (jusqu'à 5 000 pers.)***
- Réouverture* des salles de sport, élargissement aux sports de contact en plein air et sans contact en intérieur

ÉTAPE 4 30 juin

- Fin du couvre-feu
- Maintien des gestes barrières et de la distanciation sociale
- Possibilité de participer aux événements de plus de 1 000 pers. en extérieur et en intérieur***
- Fin des limites de jauge selon la situation sanitaire locale dans les étab. recevant du public
- Limite maxi. de public selon l'événement et la situation sanitaire locale

* RÉOUVERTURES CONDITIONNÉES AU RESPECT DE JAUGES

LP/INFOGRAPHIE 29/4/2021

Election au Conseil Municipal des Jeunes

8 candidats se sont présentés : Eve Burckbuchler, Tom Charpentier, Guillaume Clementz, Ludivine Eliçabe, Elouan Graff, Roxane Masson, Lydie Osswald et Timothy Wolf.

Ces jeunes ont déjà plein d'idées et de beaux projets verront certainement le jour.

Le bureau de vote sera ouvert à tous les jeunes de 8 à 15 ans, le **vendredi 7 mai 2021, de 15 h à 18 h, en salle Goldenberg.**

Collecte multiflux

Ascension : La collecte du jeudi 13 mai est reportée au vendredi 14 mai 2021

Pentecôte : La collecte du jeudi 27 mai est reportée au vendredi 28 mai 2021

L'Agence Postale Communale sera fermée les vendredi 14 et samedi 15 mai 2021



Les forêts ne sont pas des lieux de dépôts des déchets verts (branches, coupes de haies, souches ...)

Avec le retour des beaux jours, les travaux de jardinage reprennent. Les agents de l'ONF constatent une augmentation des dépôts sauvages de déchets verts en forêt. Contrairement aux idées reçues, les déchets verts ne sont pas les bienvenus car ils dégradent les milieux forestiers en favorisant le développement de plantes envahissantes et menacent la biodiversité du fait que les résidus provenant d'espèces ornementales mettent beaucoup de temps à se transformer en humus.

Cette attitude peu citoyenne est possible d'une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €.

Wälder sind keine Orte für die Entsorgung von Grünabfällen (Äste, Heckenschnitte, Stümpfe usw.)

Mit der Rückkehr der Sonne wird die Gartenarbeit wieder aufgenommen. ONF-Agenten haben eine Zunahme der illegalen Entsorgung von Grünabfällen im Wald festgestellt. Entgegen der landläufigen Meinung sind Grünabfälle nicht erwünscht, da sie die Waldumgebung verschlechtern, indem sie die Entwicklung invasiver Pflanzen fördern und die biologische Vielfalt bedrohen, da Rückstände von Zierarten lange Zeit brauchen, um sich in Humus zu verwandeln.

Dieser Mangel an Staatsbürgerschaft wird mit einem Bußgeld von bis zu 1.500 Euro bestraft.



Nos joies et nos peines

Félicitations à :

M. Charles Gross qui fêtera ses 87 ans le 5 mai
M. Wolfgang Münz qui fêtera ses 80 ans le 7 mai
Mme Suzanne Fuchs née Kiefer qui fêtera ses 86 ans le 8 mai
Mme Frieda Hoehr née Zoeller qui fêtera ses 90 ans le 11 mai
M. Jacques Lang qui fêtera ses 81 ans le 13 mai

Nos condoléances à la famille de :

Mme Frédérique Ruebler
née Frankhauser,
notre doyenne, décédée le
6 avril, à l'âge de 94 ans



Bloc notes

En raison des jours fériés, il n'y aura pas d'ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, les samedis 1er et 8 mai 2021

Samedi 15 mai : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

Vendredi 21 mai : Réunion avec les Présidents d'associations, à 18 h 30, au foyer René Schmitt.

Samedi 22 mai : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

Samedi 29 mai : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

Pensez à respecter les gestes barrières !

Réunion avec les Présidents des Associations Locales

Dans la perspective et l'espoir d'une sortie de la crise sanitaire que nous connaissons depuis maintenant plus d'un an et dans le but d'aider à réactiver la vie associative, le Maire propose une rencontre avec l'ensemble des Présidents d'Associations (ou leurs représentants) qui aura lieu le **vendredi 21 mai 2021 à 18 h 30** au Foyer René Schmitt de Baerenthal.

Une invitation plus personnelle sera envoyée dans les prochains jours, mais les personnes concernées et intéressées peuvent d'ores et déjà prendre note de la date dans les agendas.

Nouveau label pour notre boulangerie

Le réseau de la marque nationale « Valeurs parc naturel régional » se développe dans les Vosges du Nord depuis 2019. Il vient d'accueillir 18 nouveaux membres, dont notre boulangerie-pâtisserie-épicerie l'**Atelier Fariné**, qui vend des produits locaux et utilise la farine du meunier voisin pour les baguettes tradition et pains de campagne.

Toutes nos félicitations pour ce nouveau label.

Ce bulletin municipal vous est offert par

ICI, NOUS AVONS CHOISI :



GLINEUR Julien

Fenetres.Glineur

POSE - VENTE
NEUF & RÉNOVATION
FENÊTRES - PORTES - VOLETS
PORTAILS

" 0611 455 953

@ glineur.julien@orange.fr

22 rue de Neuhoffen
57230 PHILIPPSBOURG